

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 29 (1941)

Heft: 585

Artikel: Un peu de statistique avant la votation du 9 mars : (initiative Reval)

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-264014>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le Mouvement Féministe

Parait tous les quinze jours le samedi



DIRECTION ET RÉDACTION
Mme Emile GOURD, 17, rue Töpffer

ADMINISTRATION
Mme Renée BERGUER, 7, route de Chêne
Compte de Chèques postaux I. 943

Organ officiel
des publications de l'Alliance nationale
de Sociétés féminines suisses
Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

ABONNEMENTS

SUISSE..... Fr. 6.—
ÉTRANGER..... 8.—
Le numéro... 0.25
Les abonnements partent à 1^{er} Janvier. À partir de Juillet, il est défini par un engagement de 6 mois (3 Fr.) renouvelé pour la période de l'année en cours.

ANNONCES

11 cent, le mm.
Largeur de la colonne : 70 mm.
Réductions p. annonces répétées

Travaillons à bien
penser, c'est le principe
de la morale.

PASCAL.

Notre pain quotidien

Le „Plan Wahlen“

On a beau le répéter, une foule de gens l'ignorent encore — ou font comme s'ils l'ignoraient : depuis l'été dernier, nos importations de denrées alimentaires sont complètement bloquées. Ce qui explique la prudence dans l'attribution des denrées lors de chaque rationnement mensuel ; et ce qui explique aussi la nécessité d'une extension de la surface cultivée de notre pays, afin de faciliter les mesures de ravitaillement par un accroissement de notre production de céréales, de pommes de terre, de légumes variés, sans oublier les betteraves à sucre et les plantes oléagineuses. En juillet 1940, la surface totale cultivée était de 212,500 hectares ; en octobre 1940, la Confédération demandait aux cantons d'augmenter de 13,000 hectares les terrains cultivables, et tout récemment, on vient d'envisager le défrichement supplémentaire de plus de 50,000 hectares encore. Ce qui revient à dire qu'en 1941, donc en une seule année de culture, l'augmentation sera de 30 %, soit le double de la surface précédemment défrichée en six ans, de 1934 à 1940. Ces chiffres doivent être connus pour que soit réalisé dans toute son ampleur l'effort qui s'impose.

Et cependant, cette augmentation n'est qu'un minimum comparé aux besoins alimentaires du pays, et ne vise nullement à remplacer les produits d'importation, dont l'importance reste considérable, et que l'on continuera à chercher à obtenir malgré les difficultés sans nom que l'on rencontre dans cette tâche. Il serait donc tout à fait inexact de considérer ce nouvel effort de production comme un acheminement vers l'autarcie tant vantée par d'autres régimes. Ainsi que le disait fort bien le directeur de notre alimentation de guerre, M. Käppeli, dans une conférence faite en 1938 déjà à la Société suisse des agriculteurs, « notre pays, pauvre en ressources naturelles, mais de population dense, est orienté économiquement vers l'industrie, et devra par conséquent, et même en temps de guerre, s'efforcer de maintenir à leur niveau

veau ses relations commerciales avec le marché mondial ». Il ne s'agit donc pas pour nous de nous passer complètement de la production d'autres pays, mais d'intensifier la nôtre pour certaines denrées alimentaires de première nécessité. Et c'est ici qu'intervient le « plan Wahlen ».

M. F. Wahlen est chef de section à l'Office de guerre pour l'alimentation, et en même temps directeur de l'établissement d'essais agricoles d'Oerlikon. Des calculs auxquels lui et ses collaborateurs se sont livrés, il ressort que, pour ravitailler notre population de 4,2 millions d'habitants, en rations réduites de temps de guerre (ration moyenne par personne et par jour de 250 grammes de pain contenant 10 % de farine de pommes de terre, ration de sucre équivalent au 50 % de la consommation en temps de paix, etc.), il faudrait doubler la surface de nos cultures. Son plan prévoit non seulement l'extension des terrains cultivés, mais aussi des économies notoires dans la consommation de la viande, économies compensées par une augmentation de la consommation de légumes, de pommes de terre, et de pain. Ce que, somme toute, a fait le Danemark, durant l'autre guerre, quand sur l'avis d'un hygiéniste, doublé d'un économiste, le gouvernement a considérablement réduit le troupeau porcin, l'une des richesses du pays jusqu'alors, (à cause des exportations de lard pour bacon en Angleterre), mais qui l'appauprissait en pomme de terre, du fait de l'énorme consommation qu'en faisaient les porcs, et dont des quantités considérables se sont trouvées ainsi disponibles pour une alimentation humaine plus rationnelle. C'est ce que M. Wahlen demande aussi, et pour les mêmes motifs, de même qu'une réduction d'environ 20 % du troupeau bovin, le chiffre ainsi obtenu correspondant au fourrage que nous pouvons produire pour nourrir ce bétail, et avoir ainsi des produits laitiers en suffisance, mais sans cultiver pour de l'herbage des surfaces dont la production en légumes ou en betteraves à sucre seraient plus propice à nos besoins... Et ainsi de suite.

(La fin en 2^{me} page.)

E. Gd.

A Neuchâtel

Les jeunes filles ne sont pas des citoyennes

...Tel est du moins l'avis de la majorité des membres du Conseil Général de cette ville. Car alors que, partout à notre connaissance où ont été célébrées ces « fêtes civiques » destinées en marquant spécialement la majorité des jeunes citoyens des deux sexes à les intéresser à la chose publique, à Bième comme à Berne ou à Zurich, les jeunes filles ayant atteint leur vingtième année ont été conviées comme les jeunes gens à participer à cette cérémonie — à Neuchâtel on prétend les en tenir à l'écart. Le motif ? c'est que la question du suffrage communal n'étant pas encore réglée dans le canton, il ne convient pas au Conseil Général d'innover en cette matière ! Comme si les femmes possédaient dans d'autres cantons davantage qu'à Neuchâtel un atome de droits communaux ou politiques !

Ce que voyant, un groupe de jeunes étudiantes, qui atteindront leur majorité en 1941, ont adressé au Conseil Général la lettre suivante :

Monsieur le Président,
La jeunesse de notre ville a appris avec un vif intérêt que les autorités locales avaient l'intention

de fêter, le premier mars, l'entrée dans la vie civique des jeunes Neuchâtelois.

Nous venons vous demander si les jeunes filles ne pourraient être conviées, elles aussi, à cette manifestation patriotique. Nous sommes prêtes à répondre à l'appel du pays et à accomplir les longues périodes de mobilisation. C'est pourquoi nous osons espérer que le Conseil Général comprendra notre désir d'entrer aussi dans la vie civique et qu'il invitera les jeunes filles à participer à cette manifestation du 1^{er} mars.

Veuillez recevoir, Monsieur le Président, nos respectueuses salutations.

Au nom d'un groupe de jeunes filles de la Ville de Neuchâtel :

(signé) Nicol DuBois.
Lili Bossert.

Cette démarche n'a malheureusement pas convaincu ces messieurs qui, par 23 voix contre 5, ont repoussé la proposition formulée par M. Max Niedermann (libéral) d'associer les jeunes filles à la manifestation projetée. Mais, nous écrit-on, cette décision n'est pourtant pas encore définitive, et va passer encore devant le Conseil Communal, où l'on espère trouver plus de sympathie et de compréhension pour un geste si naturel et déjà expérimenté dans d'autres villes suisses.

Un peu de statistique avant la votation

du 9 mars

(Initiative Reval)

Nous empruntons à notre confrère d'Aarau, *Frau in Leben und Arbeit*, la statistique suivante des sommes dépensées en moyenne en une année dans notre pays pour ce que certains considèrent comme quelques-uns des besoins les plus essentiels de la vie :

Instruction et éducation	230 millions de francs
Pain	250 " "
Lait	370 " "
Prévoyance sociale	100 " "
Alcool (mais serait-ce un besoin essentiel de la vie ?!)	635 " "

Voilà qui est significatif, et qui ne peut que nous engager toutes à obtenir qu'autour de nous, l'on vote NON.

AVIS IMPORTANT

Nous rappelons à tous nos abonnés, anciens et nouveaux, comme à tous ceux qui reçoivent notre journal à l'essai, qu'en réglant le montant de l'abonnement pour 1941 (6 frs) à notre compte de chèques postaux N° 1. 943, ils s'éviteront des frais supplémentaires de remboursement postal bien inutiles dans les temps actuels. Le moment approchant où les remboursements pour abonnements non encore payés seront déposés à la poste, nous ne pouvons qu'engager chacun à faire diligence en utilisant le bulletin vert de compte de chèques.

Le MOUVEMENT FÉMINISTE.

livre ne devait avoir d'autre lecteur que moi, encore l'aurais-je écrit pour le plaisir de l'écrire ».

En quoi donc réside le charme exercé par Belle de Zuylen ? Si Mme Récamier charmait par sa beauté, Mme de Staél par sa parole, on peut bien dire que Belle triomphé par ses lettres. Voilà pourquoi ce charme peut opérer encore. Ses amoureux n'ont jamais pu se mettre d'accord pour nous faire savoir si Belle de Zuyll était jolie. Sainte-Beuve dit qu'elle était « médiocrement » et c'est sans doute lui qui a raison. En 1766, La Tour fait à Zuylen le portrait de Belle. Le grand artiste ne cache pas la difficulté qu'il éprouve à rendre la vie intense de son étonnant modèle. Il déchire sa première esquisse, mais alors quel chef-d'œuvre que le pastel qu'il nous a laissé ! Nous pourrons aller l'admirer au Musée de Genève quand les frimases seront passées.

David-Louis, baron de Constant Rebecque, seigneur d'Hermenches, nous a montré comme le type accompli du gentilhomme-soldat de son époque. C'est dans l'hiver de 1760 que Belle de Zuyll rencontra M. d'Hermenches à La Haye, où il tenait garnison avec son régiment. Ebloissante de fraîcheur dans sa robe de bal, elle s'approche du brillant officier et lui dit : « Monsieur, vous ne dansez pas ? » Aussitôt il lui offre le bras pour le menuet.

Ainsi débute une amitié amoureuse qui devait durer bien des années et qui fut surtout un roman épistolaire. Constant d'Hermenches, qui avait une vie fort aventureuse et une répu-



Les femmes et les livres

Les mariages manqués de Belle de Zuyll (Mme de Charrière)¹

Curieux titre n'est-il pas vrai ? histoire plus étonnante encore. Et ce titre cependant n'est pas tout à fait nouveau, puisqu'en 1845 déjà, l'*Album de la Suisse romande* publiait sous la plume de E. H. Gaullier un article intitulé : *Les Mariages de Mme de Zuyll*. Et le premier biographe de Mme de Charrière, Ch. Berthoud, disait que « l'histoire de ses projets de mariage serait amusante comme un roman ». C'est précisément cette histoire qui nous est révélée au jourd'hui, par les lettres de Constant d'Hermenches à Belle de Zuyll, publiées par la Baronne Constant de Rebecque et Mme Dorette Berthoud.

C'est toujours une aubaine que la mise au jour de pareils documents, et tous ceux qui ont fait jadis leurs délices de la lecture du livre de Philippe Godet, *Madame de Char-*

¹ 1 volume illustré de portraits. Payot éditeur, Lausanne.

taine de libertin, bien méritée, ne pouvait se mettre sur le rang des prétendants à la main de Belle. Il a 40 ans, il est blessé de guerre et porte sur son front couturé un bandage noir. Mais surtout il est marié, il a deux enfants déjà grands, et pour son malheur une épouse quelque part en Suisse, qui joue il est vrai un rôle effacé. Tout cela ne l'empêche pas de s'intéresser vivement à Agnès, et il a l'idée de lui proposer pour mari son ami, le marquis de Bellegarde, militaire comme lui, gentilhomme savoyard de bonne noblesse et qui ne serait pas fâché d'avoir la dot de Belle.

L'obstacle à ce mariage, c'est la religion. Bellegarde est catholique et Belle veut rester protestante, il faudrait obtenir une dispense du pape ; il y a aussi la question des enfants dont on parle beaucoup, sans oublier la dot. C'est d'Hermenches qui doit mener ces difficultés négociations, mais en réalité c'est Belle qui rédige les lettres. Inutile de dire que cette correspondance se fait à l'insu des parents. Belle écrit la nuit, elle吸ise du café noir, s'enferme dans sa chambre, et jusqu'à l'aube sa plume vole sur le papier. Constant est tantôt le conseiller, l'ami, le censeur, mais plus souvent l'admirateur et l'amoureux. Il ne se gêne pas pour dire à Belle du mal de son pays et de son entourage : « Les Amies sont maussades », ou bien : « La Hollande n'est pas faite pour vous... et comptez que je m'y prendrai dès qu'il n'y aura plus d'Agnès... Il est certain que vous avez de l'esprit au-delà de tout ce que j'espérais d'en trouver dans une créature humaine. »